



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Centre Val de Loire
Académie d'Orléans-Tours

Rentrée PES

Centre de Chartres

2023-2024

CRD

Petite présentation

La bibliothèque est spécialisée en sciences de l'éducation. Vous y trouverez des ouvrages de didactique, des manuels, des périodiques, de la littérature jeunesse, des séries de romans pour tous niveaux. Elle est accessible gratuitement à tous les enseignants de l'Académie.

Le catalogue est accessible ici :
<https://scd.univ-orleans.fr/>



Droits d'emprunts :
10 documents pour
21 jours

Horaires :
Lundi à Jeudi : 8h15 - 18h
Vendredi : 8h15 - 17h

Bibliothèque d'Eure et Loir Campus
21 rue de Loigny La Bataille 28000 Chartres
Tél : 02 37 91 60 17
Courriel : crd_inspe28@univ-orleans.fr

L'équipe de scolarité

Responsable administrative

(RSE, VAC, aménagement d'horaire) : **Guenhaelle Pinoteau**

Bureau A 042

02 37 91 60 27

guenhaelle.pinoteau@univ-orleans.fr

Scolarité des M1

Secrétariat de direction:

Joshua Guoin

Bureau A 038

02 37 91 60 16

joshua.gouin@univ-orleans.fr

Scolarité des M2,

M1 PIF, PES, SEFCO :

Delphine Serives

Bureau A 049

02 37 91 60 26

delphine.serives@univ-orleans.fr

Suivi des absences :

Véronique Comte

Bureau A 049

02 37 91 60 28

veronique.comte@univ-orleans.fr

Les informations sont disponibles sur la page INSPE du site de l'Université

<https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe>



The screenshot shows the navigation menu of the INSPE website. The main header is 'Inscription aux formations de l'INSPÉ Centre Val de Loire' with a subtitle 'Toutes les informations pour s'inscrire aux format...'. Below the header are three main sections: 'Nos masters', 'Nos centres de formation', and 'Agenda'. The 'Nos centres de formation' section is highlighted with a green arrow pointing to the 'Chartres' option. Below these sections are two columns of user roles and interests.

Inscription aux formations de l'INSPÉ Centre Val de Loire
Toutes les informations pour s'inscrire aux format...

Nos masters

- Devenir Professeur des écoles
- Devenir Professeur des lycées et collèges
- Devenir Conseiller Principal d'Éducation
- Devenir Formateur d'adultes ou enseignant spécialisé

Nos centres de formation

- Blois
- Bourges
- Chartres
- Châteauroux
- Orléans
- Tours-Fondettes

Agenda
Voir toutes les actualités

Vous êtes :

- Étudiant à l'INSPÉ
- Stagiaire 2^d degré à l'INSPÉ
- Personnel ou vacataire de l'INSPÉ
- Tuteur de terrain (PEMF ou 2^d degré)

Vous souhaitez :

- Vous informer à propos de l'INSPÉ
- S'inscrire aux formations de l'INSPÉ
- Intégrer l'INSPÉ en tant que personnel
- Vous informer sur la formation de

<https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/chartres>

Découvrir



→ Bienvenue à l'INSPÉ

↓ Centres de formation

| Blois

| Bourges

| **Chartres**

| Châteauroux

| Orléans

| Tours-Fondettes

→ Groupes de concertation

→ Partenaires

→ Agenda

→ Les news de l'INSPÉ

Chartres

- MEEF 1er degré

→ 21 Rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 91 60 24

→ **Organisation et contacts du centre de formation :**

 [guidechartres_1.pdf](#)

1.31 Mo



<https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe/chartres>

→ PARCOURS ADAPTE PES 50% :



→ Maquette de formation

→ Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence

→ PARCOURS ADAPTE PES 100% :



→ Emploi du temps

→ Maquette de formation

PES

- circulaire parcours adaptés PES du 13 juillet 2022
- Une journée commune mais une formation et des contenus différents pour les PES 50 ou les PES 100
- Livret PES à télécharger sur <https://www.ac-orleans-tours.fr/carriere-dans-l-eure-et-loir-122285>

PES 50

SCOLARITÉ – assiduité PES 50

Document disponible sur la page INSPE www.univ-orleans.fr/fr/inspe

Chartres
- MEEF 1er degré

- 21 Rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 91 60 24
- Organisation et contacts du centre de formation :
[guidechartres_0.pdf](#) 1.31 Mo



- **PARCOURS ADAPTE PES 50% :**
 - Maquette de formation
 - Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence
- **PARCOURS ADAPTE PES 100% :**
 - Emploi du temps
 - Maquette de formation

← PES 50

DEMANDE

D'AUTORISATION
 REGULARISATION
D'ABSENCE AU COURS

POUR VOS ABSENCES PREVUES OU IMPREVUES

- Cette demande doit être adressée avec accusé de réception **PAR MAIL**, **ACCOMPAGNEE OBLIGATOIREMENT DES PIECES JUSTIFICATIVES !!!**
- (Au moins 10 jours avant votre demande quand celle-ci est prévue).
à :
veronique.comte@univ-orleans.fr

**PARCOURS
ADAPTE
PES 50 %**

Groupe 1 Groupe 2

Nom :

Prénom :

⚠ (Obligation de fournir les justificatifs !!!)

MOTIFS :

Date de la demande :

Jour.s demandé.s :

Visa du Responsable du Centre de formation d'Orléans

Monsieur Bruno HAUTIN

Aucun retour ne sera fait, seules les demandes refusées seront retournées avec le motif.

DEMANDE ACCEPTEE

DEMANDE REFUSEE et motif



POUR VOS ABSENCES PREVUES OU IMPREVUES

- **CETTE DEMANDE** doit être adressée avec accusé de réception par mail accompagnée de la pièce justificative.

(Au moins 10 jours avant votre demande quand celle-ci est prévue).

à : veronique.comte@univ-orleans.fr

SCOLARITÉ – Emploi du temps PES 50

Document disponible sur l'ENT

CALENDRIER Semaines

SEPTEMBRE 2023

Aujourd'hui

RECHERCHE FR

LISTE DES RESSOURCES

- Nom
- Filière
- ASUB
- ASUC
- CES DROIT CHATEAUX
- CES LETTRES CHATEAUX
- DEG
- DEG BOURGES
- DEPARTEMENT MEDICINE
- DRED
- DRH
- DROIT 28
- DUPANLOUP
- EUK
- IFUO
- INSPE
- INSPE 18
- INSPE 28
 - DIU 1ER DG
 - MASTER MEEF 1ER DEGRE
 - M1 MEEF 1ER DEGRE CHA
 - M2 MEEF 1ER DEGRE CHA
 - MASTER MEEF PIF
 - PES100
- INSPE 36
- INSPE 37
- INSPE 41
- INSPE 45
- IUT BOURGES
- IUT CHARTRES
- IUT CHATEAUX
- IUT ISSOUDUN
- IUT ORLEANS
- LLSH
- MAISON POUR LA SCIENCE
- OSUC
- POLE UNIVERSITAIRE
- POLYTECH
- SEFCO
- TEST
- TESTS
- UEL
- UFR ST
- UTL

S(36) 04 sept.

	Lundi 04/09/2023	Mardi 05/09/2023	Mercredi 06/09/2023	Jeudi 07/09/2023	Vendredi 08/09/2023	Samedi 09/09/2023
07h30						
08h00						
08h30			34EC1 Méthodo recherche - TD21 BOURDIER	31EC6 Situations ens/appr - TD22 LLOVERA		31EC4 Histoire-Géographie - CM HOCHARD
09h00						
09h30			31EC3 Français - TD21 RIVOAL	31EC6 Situations ens/appr - TD22 ETEVEZ	31EC2 Mathématiques - CM ETEVEZ	M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 08h00 - 10h00
10h00						
10h30						
11h00			31EC3 Français - TD21 RIVOAL	31EC6 Situations ens/appr - TD22 ETEVEZ	31EC6 Situations ens/appr - TD22 ETEVEZ	31EC6 Situations ens/appr - TP220 HAUTIN
11h30			M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 10h15 - 12h15	M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 10h15 - 12h15	M2 MEEF 1ER DEGRE CHARTRE 10h15 - 12h15	32EC3 Analyse pratique tr - TP230 TP 230 KESSLER
12h00						
12h30						
13h00						
13h30						
14h00						
14h30						
15h00						
15h30						
16h00						
16h30						
17h00						
17h30						
18h00						
18h30						
19h00						
19h30						
20h00						
20h30						
21h00						
21h30						
22h00						

OPTIONS

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

< h01 S(36) 04 sept. S(37) 11 sept. S(38) 18 sept. S(39) 25 sept. S(40) 02 oct. S(41) 09 oct. S(42) 16 oct. S(43) 23 oct. >

PES 50

EFFECTIFS

28

Gr 1 <i>14</i>	Gr 2 <i>14</i>
ENSEIGNANT	RÉFÉRENT
BRUNO	HAUTIN

Formation des PES 50

- 247 heures de formation INSPE (lundi-mardi-mercredi)
- Libérés des 18h d'animations pédagogiques
- Obtention d'un DIU à l'issue de votre formation

SEMESTRE 1		TD	TP
UE1.1	Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage	79	
EC1	Français	9	
EC2	Mathématiques	12	
EC3	Sciences et Technologie, Histoire et Géographie, Arts *	24	
EC4	EPS	8	
EC5	Langue vivante	8	
EC6	EMC	6	
EC7	Enseigner, apprendre, évaluer	12	
UE1.2	Organiser l'activité du groupe-classe	34	12
EC1	Relation éducative et stratégies éducatives	10	6
EC2	Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers	12	
EC3	Analyses de pratiques professionnelles		6
EC4	Travailler avec les familles	6	
EC5	Connaissance du système éducatif	6	
UE1.3	S'engager dans une démarche réflexive	3	
EC1	Méthodologie de l'écrit réflexif	3	
EC2	Stage		
		116	12
		128	

Maquette de formation PES 50

- UE12EC1 et UE22EC1 : 16hTD + 6 hTP au total dont 6hTP Voix et corps.

- UE11EC7 et UE21EC6 : 18hTD dont 6hTD psychologie du développement et des apprentissages.

SEMESTRE 2		TD	TP
UE2.1	Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage	59	
EC1	Français	9	
EC2	Mathématiques	6	
EC3	Sciences et Technologie, Histoire et Géographie, Arts*	24	
EC4	EPS	7	
EC5	Langue vivante	7	
EC6	Enseigner, apprendre, évaluer	6	
UE2.2	Organiser l'activité du groupe-classe	27	6
EC1	Relation éducative et stratégies éducatives	6	
EC2	Valeurs et principes de la République	12	
EC3	Analyses de pratiques professionnelles		6
EC4	Enseigner avec le numérique	9	
UE2.3	S'engager dans une démarche réflexive	3	24
EC1	Méthodologie de l'écrit réflexif	3	
EC2	Projet interdisciplinaire		12
EC3	Atelier		12
EC4	Stage		
		89	30
		119	
Total année (247 heures)		205	42

Les modalités d'évaluation du DIU

**Évaluation par
compétences
en s'appuyant
sur:**

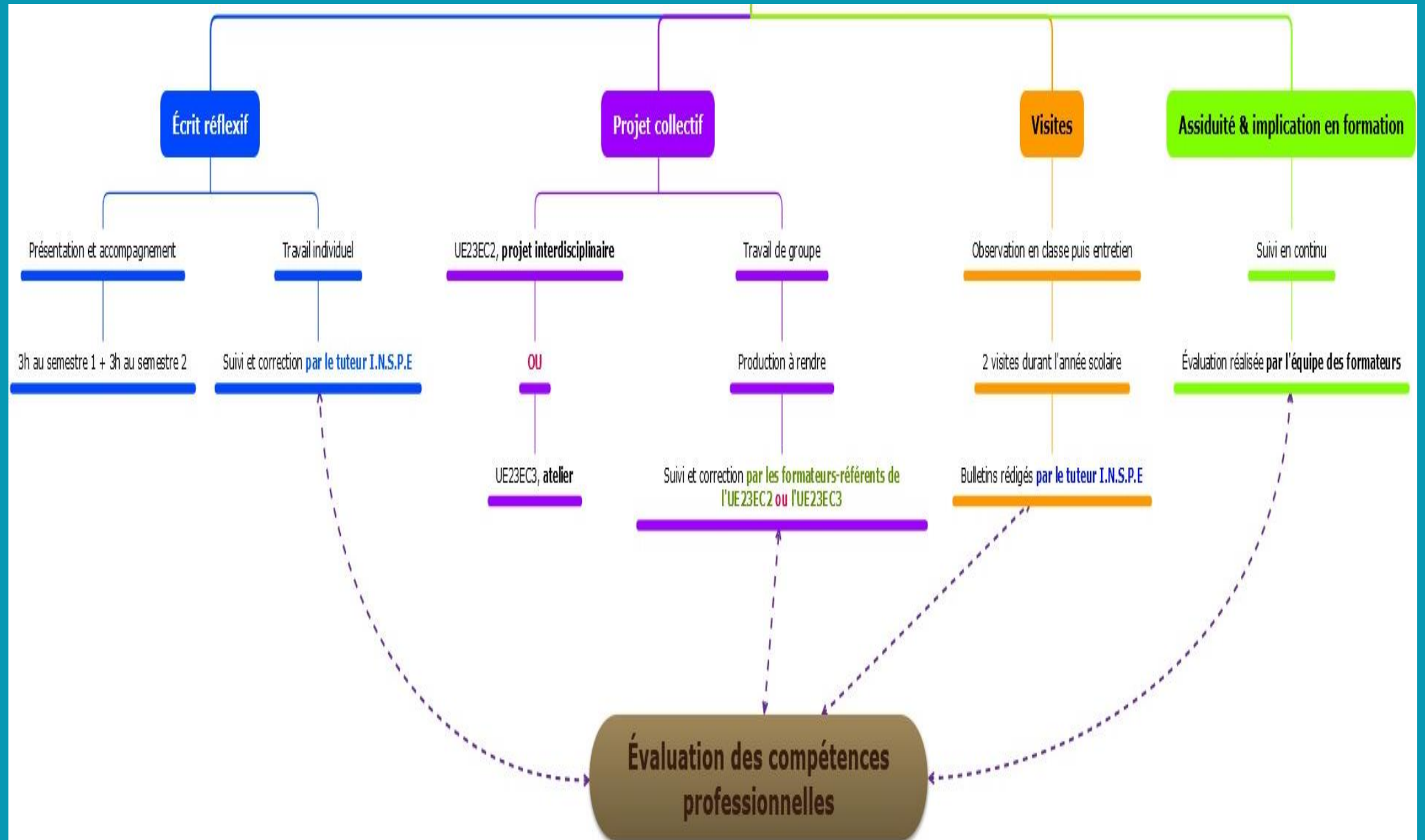
Écrit réflexif individuel (à rendre) – correction par tuteur INSPE

Dossier collectif sur le projet interdisciplinaire ou sur l'atelier (au choix de l'étudiant) – correction par les formateurs en charge de l'EC correspondante

Visites en classe – Tuteur INSPE

Implication dans la formation – équipe pédagogique

DIU : Une évaluation par compétences



Les modalités de suivi des PES 50

Suivi

INSPÉ

2 visites par le tuteur INSPÉ

DSDEN

2 visites par le tuteur académique

Alternance des visites:

P1:DSDEN P2:INSPE P3:DSDEN P4:INSPE

Possibilité d'une visite commune DSDEN/INSPE

BULLETIN DE VISITE PROFESSORAT DES ECOLES n° ...

Référence : Bulletin officiel n°13 du 26 mars 2015

Fiche N°11 – Grille d'évaluation des professeurs stagiaires

Toutes les compétences citées sont des compétences professionnelles que le stagiaire doit développer en vue de les maîtriser en fin de formation.

Nom et prénom du. de la professeur.e stagiaire :

Date de la visite École Ville

Classe : Nombre d'élèves inscrit.e.s Présent.e.s

(S'il s'agit d'une classe à plusieurs niveaux, préciser l'effectif par niveau)

Compte-rendu

P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (programmes, socle, cycle, didactique)	1	2	3	4	NE
Compétences	1	2	3	4	NE
P1 - Connaître les notions clés et les prérequis des domaines d'enseignement, pour le.s cycle.s dans lequel il.elle enseigne.					
P1 - Connaître les exigences du socle commun et leur articulation avec les programmes.					
P1 - Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités.					
P1 - Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.					
CC8 - Utiliser une LVE dans les situations exigées par son métier. S'appuyer sur les langues vivantes et leur culture pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres.					

Commentaires : (point.s fort.s / point.s à améliorer)

2 - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (langage écrit, langage oral, élève, enseignant)	1	2	3	4	NE
Compétences	1	2	3	4	NE
P2 - Construire des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves.					
P2 - Être attentif, par un guidage bienveillant, à ce que les élèves s'expriment dans une langue correcte, dans diverses situations de communication et d'apprentissage.					
CC3 - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage. Connaître les étapes du développement langagier d'un enfant.					
CC7 - Maîtriser la langue française à des fins de communication. Adapter son langage et sa posture à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage en offrant un modèle linguistique pertinent.					
P2 - Repérer les difficultés relatives au langage oral ou écrit chez l'élève, la lecture notamment, pour construire des séquences d'apprentissage adaptées.					
CC3 - Faire prendre conscience aux élèves de leurs erreurs en proposant les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires.					

CC6 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Affirmer une posture professionnelle éthique et responsable	1	2	3	4	NE
compétences	1	2	3	4	NE
CC1 - Faire partager les valeurs de la République.					
CC2 - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école. Exercer une autorité efficace et bienveillante.					
CC2 - Respecter les obligations professionnelles (ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfant).					
CC6 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.					
CC11 - Contribuer à l'action de la communauté éducative. Participer aux différentes instances et conseils.					

Commentaires : (point.s fort.s / point.s à améliorer)

Bilan, synthèse de l'observation et de son analyse :

Formateur
Nom prénom
Qualité

Stagiaire
Nom prénom
Vu et pris connaissance, le

Signature

Signature

RAPPEL : Niveau de compétence estimé :

Annotation 1

Compétence non maîtrisée qui crée une difficulté importante dans l'exercice quotidien du métier.

Annotation 2

Compétence partiellement maîtrisée, fragile, qui doit être travaillée rapidement.

Annotation 3

Compétence maîtrisée, suffisamment développée, à ce stade de l'année.

Annotation 4

Compétence très bien maîtrisée qui constitue un point fort de la professionnalité de l'enseignant stagiaire.

BILAN INTERMEDIAIRE
DU PROFESSEUR DES ECOLES
STAGIAIRE

Nom et prénom du professeur stagiaire : _____
(Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom marital)

Ecole : _____ Circonscription : _____

Nom et prénom des membres de l'équipe de suivi :

Tuteur INSPÉ : _____ Tuteur « terrain » : _____
IEN : _____

1. Contexte :

2. Bilan dans la maîtrise des compétences attendues :

	Bilan à la date du ¹
P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	
P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	
P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	
P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	
1. Faire partager les valeurs de la République	
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	
4. Prendre en compte la diversité des élèves	
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	
10. Coopérer au sein d'une équipe	
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	
12. Coopérer avec les parents d'élèves	
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	

¹ Codage :

- 1 : n'a pas développé la composante (de la compétence)
- 2 : a des difficultés dans le développement de la composante (de la compétence)
- 3 : a la composante de la compétence en cours d'acquisition
- 4 : a suffisamment développé la composante (de la compétence)
- no : non observé

1. Avis de l'équipe de suivi :

DISPOSITIF D'ALERTE
FORMATION
DU PROFESSEUR DES ECOLES STAGIAIRE

Cette procédure est déclenchée après une visite du tuteur terrain qui constate des difficultés récurrentes. Toute demande doit être dûment justifiée, accompagnée du bulletin de visite, et adressée à l'IEN par le tuteur de terrain (avec information du tuteur INSPÉ pour les PES 50%).

Nom et prénom du professeur stagiaire : _____
(Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom marital)

Ecole : _____ Circonscription : _____

Nom et prénom des membres de l'équipe de suivi :

Tuteur « terrain » : _____
Tuteur INSPÉ : _____
IEN : _____

2. Avis de l'équipe de suivi

3. Modalités de rencontre avec le professeur stagiaire (préciser la forme, la date, etc.)

Nom et prénom du professeur stagiaire :

(Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom marital)

Site INSPE :

Cher	<input type="checkbox"/>	Indre et Loire	<input type="checkbox"/>
Eure et Loir	<input type="checkbox"/>	Loir et Cher	<input type="checkbox"/>
Indre	<input type="checkbox"/>	Loiret	<input type="checkbox"/>

Ecole : Commune :

Classe : Nombre d'élèves inscrits :

(S'il s'agit d'une classe à plusieurs cours, préciser l'effectif d'inscrits par cours)

Centre INSPE : Directeur INSPE :

Date de la visite en classe suivie d'un entretien :

Précisions relatives à l'utilisation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation ci-après, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, doit être impérativement utilisée par l'IEN.

Elle présente les compétences professionnelles du référentiel dans sa partie grisée, ainsi que leur déclinaison sous la forme d'items caractérisant les compétences attendues à l'issue de l'année de stage.

Si le référentiel de compétences évoque la notion de progressivité dans l'acquisition des compétences, les items identifient plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l'année de stage.

L'ensemble des items a vocation à être renseigné. Toutefois, au regard des conditions d'exercice du stagiaire, certains items peuvent ne pas l'être. En tout état de cause, chaque item qui fait l'objet d'une évaluation, est renseigné par une croix dans l'une des deux colonnes et est assorti le cas échéant de commentaires en particulier lorsque la compétence est insuffisamment acquise.

En cas d'avis défavorable, une attention particulière doit être portée à la rédaction de l'avis motivé ou du rapport en insistant sur les compétences du référentiel insuffisamment acquises.

La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel

- (1) Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire.
- (2) Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre l'entrée dans le métier au professeur stagiaire.

CC : compétences communes.

Nom et prénom du professeur stagiaire :

(Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille suivi du nom marital)

Site INSPE :

Cher	<input type="checkbox"/>	Indre et Loire	<input type="checkbox"/>
Eure et Loir	<input type="checkbox"/>	Loir et Cher	<input type="checkbox"/>
Indre	<input type="checkbox"/>	Loiret	<input type="checkbox"/>

Ecole : Commune :

Classe : Nombre d'élèves inscrits :

(S'il s'agit d'une classe à plusieurs cours, préciser l'effectif d'inscrits par cours)

Circonscription : Nom de l'IEN :

Date de la visite en classe suivie d'un entretien :

Précisions relatives à l'utilisation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation ci-après, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, doit être impérativement utilisée par l'IEN.

Elle présente les compétences professionnelles du référentiel dans sa partie grisée, ainsi que leur déclinaison sous la forme d'items caractérisant les compétences attendues à l'issue de l'année de stage.

Si le référentiel de compétences évoque la notion de progressivité dans l'acquisition des compétences, les items identifient plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l'année de stage.

L'ensemble des items a vocation à être renseigné. Toutefois, au regard des conditions d'exercice du stagiaire, certains items peuvent ne pas l'être. En tout état de cause, chaque item qui fait l'objet d'une évaluation, est renseigné par une croix dans l'une des deux colonnes et est assorti le cas échéant de commentaires en particulier lorsque la compétence est insuffisamment acquise.

En cas d'avis défavorable, une attention particulière doit être portée à la rédaction de l'avis motivé ou du rapport en insistant sur les compétences du référentiel insuffisamment acquises.

La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel

- (1) Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire.
- (2) Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre l'entrée dans le métier au professeur stagiaire.

CC : compétences communes.

Informatique

Outils numériques

Activer votre compte numérique : **ent.univ-orleans.fr**

Format du mail associé au compte : prenom.nom@**etu**.univ-orleans.fr

Ce mail figure sur votre récapitulatif d'inscription et aussi [ici](#).

Ce compte ENT permet d'accéder aux emplois du temps, à des cours en ligne sur CELENE, beaucoup de ressources documentaires et bien d'autres services.

Doc PAON, Eduroam, Office 365, PRESTO, Izly : [« Connectez-vous »](#)

Plus de détails : [« Bien commencer la rentrée »](#)

Ateliers numériques PES 50

Conseil de l'Inspe avec les délégués étudiants

- Cette instance est composée de :

- Délégués des étudiants M1 et M2
- Membres des personnels administratifs et techniques
- Membres des personnels enseignants
- Responsable de Bibliothèque
- Responsable de centre INSPE

Cette instance se réunit 3 fois dans l'année universitaire :

- Fin octobre
- Fin janvier/début février
- Début juin

PES 50 - Groupe TD

EFFECTIFS	NOM	PRENOM
1	ALLARD (MATHY)	Anne-Cécile
2	ANNEDE (LERAY)	Carine
3	BERNARD	Fabian
4	BIDAULT (BENITO)	Mathilde
5	BODEVEN (BOURCIER)	Mélanie
6	BOIVIN	Audric
7	BOIVIN (MILANDRE)	Fabienne
8	CHAPILLON	Julie
9	CLAQUIN	Ludivine
10	COLEU	Corine
11	COULOMB	Céline
12	COUTAREL (DELEPLACE)	Sonia
13	DAIGNEAU	Virginie
14	DIOUX	Edith
15	DOS SANTOS	Sylvie
16	KHAMLIHI	Zahra
17	LAURENT (GOULANCOURT)	Chantal
18	LEROI (LE BRAS)	Allison
19	MARCHAND	Elise
20	MARIE (GUERRA)	Sandrine
21	PREVOST	Alexia
22	REUILLARD	Séverine
23	ROMATIF (ALIX)	Marion
24	ROUSSEL	Stéphanie
25	THIONGANE	Saynabou
26	WEMBE	Ylena-Laurynn
27	XIONG	May Tong
28	ZAWORSKI (LOUAZEL)	Doriane

PES 50 - Groupe TP

Groupe 1

EFFECTIFS	NOM	PRENOM	NIVEAU CLASSE
1	ALLARD (MATHY)	Anne-Cécile	CE1/CE2 /CM1
2	BODEVEN (BOURCIER)	Mélanie	CP/CE1 CM1/CM2
3	BOIVIN	Audric	CP/CE1 CE2/CM1
4	BOIVIN (MILANDRE)	Fabienne	CM2
5	COULOMB	Céline	CP CM2
6	DIOUX	Edith	CM1
7	DOS SANTOS	Sylvie	CM2
8	LAURENT (GOULANCOURT)	Chantal	CM1/CM2
9	LEROI (LE BRAS)	Allison	CE1/CE2 /CM1/CM2
10	MARCHAND	Elise	CP/CE1 CM1/CM2
11	PREVOST	Alexia	CM1/CM2
12	ROUSSEL	Stéphanie	CM1/CM2
13	WEMBE	Ylena-Laurynn	CM1
14	ZAWORSKI (LOUAZEL)	Doriane	CM1/CM2

Groupe 2

EFFECTIFS	NOM	PRENOM	NIVEAU CLASSE
1	ANNEDE (LERAY)	Carine	PS/GS
2	BERNARD	Fabian	GS
3	BIDAULT (BENITO)	Mathilde	CE2
4	CHAPILLON	Julie	MS/GS
5	CLAQUIN	Ludivine	CE2
6	COLEU	Corine	PS/MS/GS
7	COUTAREL (DELEPLACE)	Sonia	CE2
8	DAIGNEAU	Virginie	CE1
9	KHAMLICH	Zahra	
10	MARIE (GUERRA)	Sandrina	PS/MS/GS
11	REUILLARD	Séverine	CE1/CE2
12	ROMATIF (ALIX)	Marion	MS/GS
13	THIONGANE	Saynabou	CP/CE1
14	XIONG	May Tong	PS/MS

PES 100

SCOLARITÉ – Emploi du temps PES 100

Document disponible sur la
page INSPE www.univ-orleans.fr/fr/inspe



→ M1 MEEF 1ER DEGRE :

- Maquette de formation
- Diaporama de rentrée
- CAPEFE
- Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence

→ M2 MEEF 1ER DEGRE :

- Maquette de formation
- Diaporama de rentrée
- CAPEFE
- Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence

→ PARCOURS ADAPTE PES 50% :

- L'emploi du temps est affiché sur l'ENT
- Maquette de formation
- Diaporama de rentrée
- Demande d'autorisation ou de régularisation d'absence

→ PARCOURS ADAPTE PES 100% :

- Emploi du temps
- Maquette de formation



SCOLARITÉ – assiduité PES 100

Les listes d'émargement sont
envoyées à la DSDEN

PES 100 EFFECTIFS

50

Gr 1 25	Gr 2 25
ENSEIGNANT	RÉFÉRENT
BRUNO	HAUTIN

Formation des PES 100

- 12 jours de formation INSPE dont 3 mercredis et 8 jours d'allègement de services
- Libérés des 18h d'animations pédagogiques

Les enseignements

Volumes horaires	Codes		FORMATEURS
12 h TD	UE61	Faire vivre le groupe classe et organiser son activité	
24 h TD	UE62	Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : LV, Arts	-Arts 12 HTD, 6h musique 6h arts plastiques - Anglais 12HTD
9 h TP	UE63	Analyses de pratiques professionnelles	
3 h TD	UE64	Enseigner avec/par le numérique	
6 h TD	UE65	Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers	18 octobre journée assurée par l'équipe ASH de la DSDEN 28
18 h TD	UE66	Projet interdisciplinaire	
		Total parcours d'approfondissement : 72H (dont 6h pour la journée d'accueil) Total parcours de consolidation : 4 jours de formation supplémentaires en fonction des situations (formation assurée par la DSDEN 28)	

Formation groupée du 13/11 au 17/11/2023

Lundi 13/11/2023		Mardi 14/11/2023		Mercredi 15/11/2023		Jeudi 16/11/2023		Vendredi 17/11/2023	
PES100		PES100		PES100		PES100		PES100	
GR 2: UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : MUSIQUE	GR 1: UE 62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : ARTS	GR 1: UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : MUSIQUE	GR 2 : UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : ANGLAIS			GR1: UE 61 Faire vivre le groupe classe et organiser son activité (niveau 2): EPS	GR 2: UE66 Projet interdisciplinaire	GR 2 : UE66 Projet interdisciplinaire	GR1 : UE64 Enseigner avec/par le numérique
GR 1 : UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : MUSIQUE	GR 2 : UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : ARTS	GR 1: UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : ANGLAIS	GR 2: UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : MUSIQUE			GR2 : UE62 Renforcement didactique dans les « disciplines de la polyvalence » : ANGLAIS	GR1: UE66 Projet interdisciplinaire	GR 1 : UE66 Projet interdisciplinaire	GR 2 : UE 64 Enseigner avec/par le numérique

Les modalités de suivi des PES 100

Suivi

INSPÉ

Pas de visite

DSDEN

3 visites par le tuteur académique

Les réseaux sociaux utiles

Inspe

-  [*facebook/inspe.cvl*](https://facebook.com/inspe.cvl)
-  [*twitter.com/INSPECVL*](https://twitter.com/INSPECVL)
-  [*linkedin.com/company/inspe-centre-val-de-loire*](https://linkedin.com/company/inspe-centre-val-de-loire)
-  [*youtube.com/INSPECVL*](https://youtube.com/INSPECVL)



Bonne Rentrée